



h e t s

Haute école de travail social  
Genève

## 4<sup>ème</sup> Congrès de l'AIFRIS

Association internationale pour la  
formation la recherche et l'intervention  
sociale

# Genève

4 au 8 juillet 2011

**Crises, gouvernances, développement durable :**  
*quelles articulations avec l'intervention sociale ?*

[www.aifris.eu](http://www.aifris.eu)

**Hes·SO** GENÈVE  
Haute école spécialisée  
de Suisse occidentale

# Communication

*"Protection des enfants en situation d'extrême urgence du fait de la guerre : des expériences de terrain aux innovations en matière de formation et d'intervention sociale"*

## Contribution

**Axe 3 – Expérimentations sociales : pratiques et expériences de terrain**

*Par*

**Martin Kouakou Kra NGUETTIA**

- *Educateur Spécialisé / Travailleur social*
- *Docteur en Criminologie - Option : Psychologie Criminelle*

### **Statut actuel :**

- ✓ *Enseignant - Chercheur à l'U.F.R. Criminologie de l'Université de Cocody à Abidjan / Côte d'Ivoire*
- ✓ *Formateur en Travail Social à l'Institut National de Formation Sociale (INFS) d'Abidjan / Côte d'Ivoire*

**Adresse électronique :** [nguettiamartin@yahoo.fr](mailto:nguettiamartin@yahoo.fr)

## **Résumé :**

Dans le contexte de la guerre survenue en Côte d'Ivoire en septembre 2002, l'on a assisté à une grave détérioration de la situation sécuritaire, politique, économique, sociale et humanitaire. Cette situation a créé des phénomènes sociaux complexes avec un nombre important de déplacés internes, des difficultés d'accès au logement et aux services sociaux de base, l'aggravation de l'insécurité alimentaire, la violation massive des Droits Humains et des besoins d'ordre psychosocial auxquels il fallait apporter des réponses en urgence.

Pour faire face à cette situation, les autorités ont déclenché le plan d'Organisation des Secours (ORSEC) national et lancé un appel à la solidarité nationale et internationale. L'appel à la solidarité nationale et internationale a permis l'engagement de plusieurs organisations non gouvernementales, d'acteurs non étatiques et des unités de volontaires nationaux et internationaux dans la prise en charge des victimes de guerre.

Save the Children Suède, pour répondre aux besoins de protection des enfants affectés par le conflit armé, a développé un « Programme d'Urgence » qui donnera naissance au « Programme Protection enfants », lorsque les combats ont cessé.

Les expériences vécues dans le cadre de ces programmes, ont permis de prendre conscience qu'il est nécessaire, pour faire face aux nouveaux problèmes sociaux nés du fait de la guerre, de procéder à une adaptation des formations des travailleurs sociaux, de produire des ressources humaines de qualité pour l'Etat par la formation initiale et la formation continue, d'offrir des modules de recyclage de courte durée et de renforcer les coordinations entre les dispositifs mis en place par les collectivités locales, l'Etat, les organismes internationaux, les ONG et associations à caractère social.

Cette prise de conscience a favorisé l'émergence de modes d'interventions basés sur des actions en réseaux et la coopération entre les intervenants. La création du Groupe Thématique Enfants Sans Soutien d'Adultes (GTESSA) en est un exemple. Elle a également permis l'introduction de la discipline "*Droits et Protection de l'Enfant*" dans le curriculum de formation des travailleurs sociaux à l'INFS. En prévision de la période électorale qui présente des risques de conflit, plusieurs organismes ont élaboré des plans de contingence parmi lesquels "le Plan opérationnel de préparation à l'urgence spécifique aux séparations

familiales" du GTESSA qui est un dispositif opérationnel d'intervention sociale et une innovation en matière d'actions préventives qui n'existaient pas auparavant.

**Mots clés :** Compétence ; crise sociale ; urgence sociale ; Formation en protection de l'enfant, Protection de l'enfant en situation de guerre, Actions en faveur de la protection des enfants affectés par la guerre.

### **Summary**

In the context of the war occurred in Côte d'Ivoire in September 2002, we witnessed a serious deterioration in the security, political, economical, social and humanitarian situation. This situation has created complex social phenomena with a significant number of internal displaced; the lack of access to housing and basic social services; worsening food insecurity; the massive violation of human rights and needs of psychosocial order to which ones it was necessary to bring responses in urgency.

To face this situation, authorities have initiated the national plan of Help Organization and called for the national and international solidarity. Call for national and international solidarity has enabled the commitment of several non-governmental organizations, units of national and international volunteers and non-State actors in support of victims of war.

Save the Children Sweden, to answer to the protective needs of children affected by the armed conflict, has developed a "crash program" that gives birth to the "child protection program" when the fighting stopped.

Experiences in these programs led to realize that it is necessary, to face the new social problems born because of the war, to make an adaptation of social workers training, to produce quality human resources for the State by initial training and continuing education, to offer recycling for short durations and to strengthen coordination between devices implemented by the local collectivities, the State, the international organizations, non-governmental organizations and civic associations.

This realization has fostered the emergence of modes of intervention based on actions in networks and cooperation between stakeholders. The creation of the Thematic Group Children without Adults Support is one example. It also allowed the introduction of "Rights and Protection of Children" in the training curriculum for social workers at the National Institute of Social Training. In forecasting of the electoral period that is a risk of conflict, several organizations have developed contingency plans including "Operational Plan emergency preparedness specific to the family separations" of the Thematic Group Children

without Adults Support which is an operational system of social intervention and an innovation for preventive actions that didn't exist before.

**Key words:** Training in child protection; child protection in war; actions in favor of the protection of children affected by war.

## ***INTRODUCTION***

La Côte d'Ivoire est un Etat de l'Afrique occidentale de 322463 km<sup>2</sup>. Elle est située entre le 10<sup>ème</sup> et le 4<sup>ème</sup> degré de latitude nord et entre le 10<sup>ème</sup> degré et le degré zéro de longitude ouest. Elle est limitée au sud par l'Océan Atlantique avec le Golfe de Guinée, au nord par le Burkina-Faso et le Mali, à l'ouest par la Guinée et le Libéria et à l'est par le Ghana.

En 2009, la population ivoirienne était estimée à 19.997.000 habitants dont 27% d'étrangers, selon une estimation du Ministère de l'Intérieur. Le régime politique est présidentiel avec un président élu au suffrage universel pour cinq ans. La Côte d'Ivoire s'est ouverte au multipartisme en 1990 et compte aujourd'hui 80 partis politiques déclarés. Elle est entrée dans sa seconde république le 23 juillet 2000 avec l'adoption d'une nouvelle constitution au suffrage universel. Le président L. Gbagbo est le quatrième président du pays. Il a accédé au pouvoir le 26 octobre 2000 à la suite d'élections présidentielles qui ont été marquées par une tentative de confiscation du pouvoir par le régime militaire en place depuis le coup d'état de décembre 1999, un soulèvement populaire des jeunes qui revendiquent la victoire du candidat Gbagbo et un mouvement du parti du Rassemblement Des Républicains (RDR) qui remettait en cause tout le processus de l'élection. Ces troubles sociaux ont occasionné de nombreux morts.

Dans cet univers social en crise, les tensions politiques et sociales exacerbées par l'opposition des hommes politiques qui se battaient pour contrôler les sommets de l'Etat et ses prébendes, vont instaurer un climat délétère qui débouchera sur une guerre politico-militaire en septembre 2002. Cette guerre va occasionner une détérioration de la situation sécuritaire, politique, économique, sociale et humanitaire dans le pays et créer de nombreuses souffrances dans la population.

En effet, du fait de la guerre, de nombreuses populations ont été contraintes d'abandonner leur foyer, leur lieu de résidence habituel et leur travail afin de préserver leur vie. Il s'agit, d'une part, des personnes expulsées des quartiers précaires détruits dans le cadre de la sécurisation des installations militaires ; et d'autre part, des personnes fuyant les zones

de combat qui sont arrivées dans les zones sous contrôle gouvernemental. Ce qui a accru les conditions d'insécurité ainsi que les conditions d'exclusion et de marginalisation parmi les populations vulnérables, surtout chez les jeunes. Une étude du Ministère de la Solidarité et des Victimes de guerre menées en 2006 a estimé à 1 625 369 le nombre de Personnes Déplacées Internes (PDI) en zone non occupée. Sur l'ensemble de ces personnes, 709 377 ont été accueillies dans des ménages parmi lesquelles 51 037 enfants nés après le déplacement de leurs parents. L'étude précise que les groupes d'âge dominants dans la population des PDI sont ceux de 0 à 14 ans (représentant 13% de la population des PDI) et de 15 à 19 ans (représentant également 13% de la population des PDI).

Une autre étude menée à la même époque par le Bureau International du Travail (BIT) fait mention de 6 372 enfants réfugiés à l'Ouest et au Sud Ouest du pays. 15 852 enfants déplacés ont été dénombrés à Yamoussoukro<sup>1</sup>. Au plan national, 19 156 enfants déplacés étaient pris en charge par des structures à caractère social.

La situation humanitaire de la population et plus particulièrement celle des enfants s'est considérablement dégradée. Certains d'entre eux ont été séparés de leurs familles, d'autres sont victimes d'abus et d'exploitation et d'autres encore n'ont pas accès aux services sociaux de base tels que la santé, l'éducation, l'état civil pour l'enregistrement des naissances, etc. Dans les zones sous contrôle des rebelles, la crise a conduit à une situation humanitaire complexe qui se traduit au niveau de la population par une dégradation profonde des conditions de vie incluant une pauvreté accentuée et une diversification des questions de protection. Notons entre autres, la difficulté d'accès au logement du fait du nombre important des déplacés internes, l'interruption dans la fourniture des services sociaux de base, l'aggravation de l'insécurité alimentaire, la dégradation généralisée de la situation économique, la violation massive des Droits Humains, l'insécurité généralisée, bref, une situation chaotique qui appelait à répondre à des situations d'urgences de manière opérationnelles.

Au plan humanitaire et social, que ce soit en zone sous contrôle gouvernemental ou en zone sous occupation de la rébellion, il fallait répondre de manière immédiate, efficiente et efficace aux besoins des Victimes de guerre et des déplacés. Entre autres, il fallait faire face aux Séparations familiales ; répondre aux besoins de protection des enfants affectés par le conflit armé (les Enfants soldats ou enfants associés aux forces armées, les enfants victimes d'abus et d'exploitation, le maintien de la scolarité et de l'éducation des enfants par leur accès

---

<sup>1</sup> Yamoussoukro est la capitale politique de la Côte d'Ivoire depuis 1983.

à l'école et aux services sociaux de base, etc.) ; faire face aux chocs émotionnels, aux traumatismes physiques et psychiques, à la détresse psychologique et sociale, à la précarité des conditions de vie des populations déplacées et des victimes de guerre par des aides d'urgences et par des soutiens et des prises en charge psychosociales.

Dans le cadre des secours et des aides d'urgence en faveur des populations sinistrées plusieurs actions sociales ont été initiées à la fois par des structures étatiques, des Organisations non Gouvernementales (ONG) et des institutions internationales. Dans la conduite de ces actions, l'on a eu recours aux travailleurs sociaux. Mais, l'on a noté que ceux-ci n'étaient pas suffisamment outillés et compétents en matière d'intervention sociale en situation d'urgence.

Par ailleurs, nous avons observé que les stratégies et les méthodes développées sur le terrain par les organismes qui y étaient engagés n'avaient pas la cohérence souhaitée pour une réponse sectorielle et globale aux problèmes sociaux engendrés par le conflit.

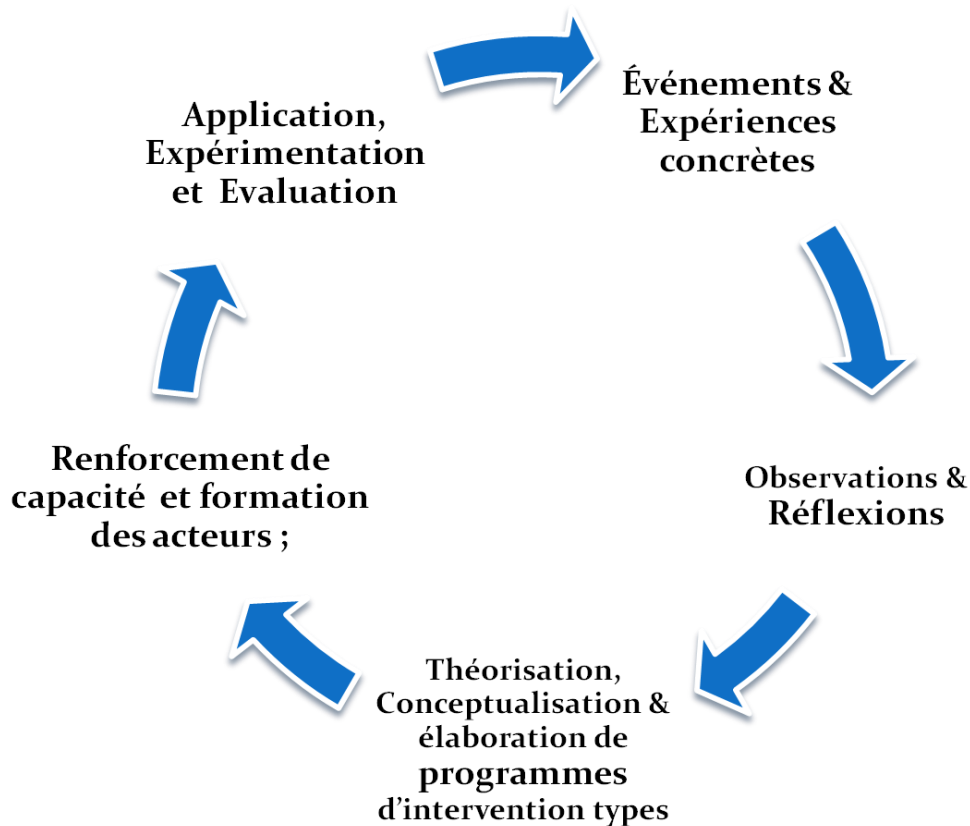
L'intérêt de notre travail réside dans le fait de montrer comment les exigences de la protection des enfants pendant et après le conflit armé survenu en Côte d'Ivoire en 2002 ont favorisé d'une part, l'émergence de nouveaux modes d'interventions sociales basées sur des actions en réseaux impliquant une coopération entre Etat, ONG, collectivités locales et ressources internationales et d'autre part, des innovations en matière de formation des travailleurs sociaux à l'INFS qui, somme toute, contribuent au développement durable de l'intervention sociale en Côte d'Ivoire.

Le travail abordera successivement les aspects suivants : la réaction sociale face à la situation d'urgence pour porter un éclairage sur l'organisation des secours et les faiblesses du système formelle afin d'appréhender ce qui a suscité les innovations, la présentation des innovations issues du « Programme d'Urgence » et du « Programme Protection » de Save the Children Suède à Abidjan et la contribution de celles-ci au développement durable de l'intervention sociale en Côte d'Ivoire. Toutefois, avant d'aborder ces aspects, il convient d'exposer la démarche qui nous a permis de les appréhender.

## **I – NOTRE METHODOLOGIE**

Cet article est un compte rendu d'expériences. Les informations qui ont servi à sa rédaction ont été compilées de 2003 à 2010. Elles émanent pour l'essentiel des expériences de diverses activités auxquelles nous avons participé dans le cadre du « Programme d'Urgence » et du « Programme Protection » de l'ONG international Save the Children

Suède<sup>2</sup> à Abidjan à partir de 2003 et du processus de conception et d'intégration de modules relatifs aux droits et à la protection de l'enfant dans les curricula de formation des travailleurs sociaux à l'INFS dont nous avons assuré la coordination à partir 2006. Pour faire face aux nouveaux problèmes sociaux engendrés par le conflit, il s'est avéré nécessaire de procéder à un renforcement de capacités des acteurs y compris les travailleurs sociaux avant de les engager sur le terrain. Tout le processus a été marqué par un cycle comprenant un effort d'observation et de réflexion sur les événements concrets et les expériences vécues sur le terrain, un effort de théorisation, de conceptualisation et d'élaboration de programmes d'intervention types et un effort d'application, d'expérimentation et d'évaluation. De manière schématique, ce cycle peut être présenté par le diagramme ci-après.



**Figure 1** : Diagramme du processus de recherche – action pour l'identification des besoins de formation pour des interventions adaptées aux situations des victimes de guerre.

Dans le cadre de ce processus de recherche-action, nous avons participé à de nombreux ateliers de restitution de résultats d'enquête et de recherches empiriques sur les questions de protection des enfants, à des ateliers de réflexions et d'échanges sur les stratégies

<sup>2</sup> Save the Children est un mouvement internationale, sans affiliation politique ni religieuse, née en Angleterre le 19 mai 1919 grâce Eglantyne Jebb qui œuvre pour protéger les droits de l'enfant. Plusieurs pays à travers le monde ont leur organisation Save the Children. C'est de celui de la Suède dont il est question dans ce texte.



de prévention des ruptures socio-familiales et les réponses à y apporter, à des séminaires de formation, à des rencontres formelles et informelles et à des réunions, etc. Au cours de ces activités, nous avons effectué de nombreuses observations, des discussions et des analyses, et procédé à la rédaction quotidienne d'un cahier de bord. Il a fallu dialoguer et prêter attention aux discours.

Tout au long du processus, nous avons également constitué des archives : rapports et comptes rendus d'activités, brochures et documentation accessibles, etc. et fait recourt à la littérature existante sur les sujets qui nous intéressaient. Aussi, pour accéder aux informations qui ne nous étaient pas directement accessibles, nous avons eu recours au dépouillement et à l'analyse du contenu de divers dossiers et documents écrits (documents officiels et privés ; archives publiques, travaux de recherche scientifiques, etc.).

C'est la compilation, le traitement et l'analyse qualitative des données issues de ces sources qui ont permis la rédaction de ce compte rendu d'expérience.

## **II – Réaction sociale face à l'urgence humanitaire**

Face à l'état d'urgence, les autorités compétentes ont déclenché le plan d'Organisation des Secours (ORSEC) national et lancé un appel à la solidarité nationale et internationale.

### **2.1 - Les Plans d'Organisation des Secours et l'appel à la solidarité nationale internationale**

La Côte d'Ivoire s'est doté depuis 1979 d'un cadre national formel pour l'organisation des secours en cas de catastrophe. Ce cadre est défini par le décret n°79-643 du 08 août 1979, portant organisation des secours à l'échelon national en cas de catastrophe. C'est un ensemble de plans et d'outils de préparation à l'urgence comprenant des mesures de sauvetage et de mise en œuvre des secours nécessaires pour faire face aux accidents, aux sinistres et aux catastrophes dont la Côte d'Ivoire pourrait éventuellement être confrontée. Les plans ORSEC comprenant le plan ORSEC d'urgence national et le plan ORSEC départementaux s'inscrivent dans le cadre de la politique de défense civile qui s'organise autour de cinq (05) axes stratégiques : la défense militaire, la défense économique, la défense psychologique, la défense diplomatique, la défense civile.

Ces plans ORSEC sont activés par le Ministre de l'Intérieur et dispose du concours d'une commission interministérielle dont le secrétariat est assuré par l'Office National de la Protection Civile (ONPC) qui prend le commandement des Opérations dès le déclenchement

de tout ou partie du plan général de secours. Ces plans recensent les moyens publics et privés susceptibles d'être mis en œuvre en cas de catastrophe et définissent les conditions de leur emploi par l'autorité compétente. C'est dans ce cadre que s'organisent les interventions de secours en cas de catastrophe.

Lorsque le conflit armé a éclaté en 2002, les autorités ont déclenché le plan d'Organisation des Secours d'urgence national. Toutefois, dans la conduite des opérations, l'on a observé un désordre et beaucoup d'improvisations dans les premiers moments. Les actions de terrain étaient plus ou moins mal structurées et mal assurées. La prise en charge des déplacés de guerre et la gestion des urgences humanitaires ont eu du mal à se mettre en place de manière opérationnelle et efficace. Il y eu un débordement qu'il n'a pas été facile à canaliser. Cela a fait que de nombreuses situations qui auraient pu être sauvées n'ont pu l'être. Ce qui a justifié l'appel des autorités à la solidarité nationale et internationale. Cet appel a permis l'engagement de plusieurs organisations non gouvernementales, d'acteurs non étatiques et des unités de volontaires nationaux et internationaux dans la gestion des conséquences de la guerre. Ces derniers se sont d'ailleurs montrés très actifs sur le terrain en matière d'actions sociales, d'aides et de soutien d'urgence. Parmi les nombreuses actions de sauvetages qui ont été initiées en ce moment là, nous nous sommes intéressé au « Programme d'Urgence » de Save the Children Suède.

## **2.2 – « Programme d'Urgence » de Save the Children Suède**

La crise a généré des phénomènes sociaux qui touchent directement les populations les plus vulnérables notamment les enfants. Comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, il faut rappeler que certains enfants ont été séparés de leurs familles, d'autres ont été victimes d'abus et d'exploitation et d'autres encore n'ont pas accès aux services de base tels que l'éducation, la santé, l'état civil pour l'enregistrement des naissances, etc. La crise a conduit à une situation humanitaire complexe qui se traduit au niveau de la population par une dégradation profonde des conditions de vie incluant une pauvreté accentuée et une diversification des questions de protection des enfants.

Afin de répondre aux besoins de protection des enfants affectés par le conflit armé, Save the Children Suède a développé un programme dénommé « Programme d'Urgence » qui, plus tard, est devenu « Programme Protection ».

D'une façon globale, ce programme vise à promouvoir les Droits des enfants affectés par le conflit en leur permettant d'avoir accès aux soins et une protection appropriés tels que

définis dans la Convention des Nations Unies relatives aux Droits de l'Enfant (CDE). La mise en œuvre de ce programme a nécessité, en plus de la contribution des membres des communautés et des enfants eux-mêmes, l'expertise des travailleurs sociaux

Pour revenir à la réaction sociale face à l'urgence humanitaire, il faut dire que la mise en œuvre des programmes de secours d'urgence s'est heurtée à d'innombrables difficultés liées pour une grande part aux faiblesses du dispositif d'intervention sociale en cas de catastrophe. Dans la section qui suit, nous levons un coin de voile sur quelques facteurs explicatifs de ces faiblesses.

### **2.3 - Faiblesses du dispositif national d'intervention sociale face à l'urgence**

Au moment de l'éclatement du conflit, en dehors des plans ORSEC, aucun plan de contingence en prévision de la gestion des urgences en temps de crise ou de conflit ni aucune disposition préparatoire à la gestion des incidences psychologiques et sociales de grande envergure n'existait. Alors que les contradictions et les contestations politiques internes faisaient planer des risques de conflit depuis le coup d'état contre le président H. Konan Bédié en 1999, l'Etat ne s'était pas vraiment préparé au pire. En fait, l'Etat de Côte d'Ivoire, à travers les politiques sociales, n'a pas eu une approche anticipatrice et préventive. Il ne s'était pas donné les moyens de faire face à une situation d'une extrême urgence. Or, dans un monde où les relations internationales et humaines sont dominées par des sentiments de défiance et d'appréhension qui suscitent des foyers de tension, aucune nation n'est à l'abri de menaces. Gouverner une nation aujourd'hui, c'est aussi prévoir et anticiper sur ces éventuels menaces. En dépit de la situation de risque de conflit interne, les structures étatiques ne se sont pas interrogées sur les scénarios possibles, pour se préparer à l'urgence. Les organes étatiques et les travailleurs sociaux n'étaient pas suffisamment préparés à faire face à une situation d'urgence du fait de la guerre. En tout cas, le dispositif d'intervention sociale en situation d'urgence était quasiment inopérant.

En outre, même avant la guerre, le statut de l'Action Sociale en Côte d'Ivoire était mal assuré et ses prérogatives tendaient à être accaparées par les secteurs privés et associatifs. L'environnement politique dans lequel l'Action Sociale a évolué, a privilégié le désengagement de l'état en faveur de l'intégration des organisations non gouvernementales et associatives. En effet, depuis plusieurs années, l'Etat se désengage de plus en plus du secteur du social et du développement de son cadre institutionnel jugés budgétivore. Pendant longtemps, les services sociaux relevant du secteur étatique ont été délaissés au profit des

ONG et du secteur associatif. Bien évidemment, alors que l'intervention des ONG connaissait un essor, le développement des structures professionnelles étatiques perdait progressivement son dynamisme et la qualité de ses services. L'Action Sociale dispose de moyens matériels et financiers réduits et le budget d'Etat qui lui est alloué s'avère très limité. Ce qui fait que le personnel travaille dans des conditions très précaires. La place privilégiée faite au secteur privé fait que l'action sociale est fortement dépendante de financements externes. Ce qui ne garantit pas toujours la pérennité des programmes et des actions que l'on entreprend dans des situations spécifiques, à cause des ruptures d'appuis et de financement qui, pour la plupart, proviennent d'institutions ou de bailleurs de fonds extérieurs.

Il faut aussi noter qu'il est difficile, même aujourd'hui encore, de définir ce qu'est la politique de formation en travail sociale, la politique de la famille et de l'enfance en Côte d'Ivoire. Le corollaire est qu'il n'y a pas une véritable sécurité sociale pour les habitants dans ce pays et chacun est livré à lui même. Le département des affaires sociales a toujours fonctionné comme appendice d'autres ministères auxquels se greffe sa tutelle. Ce qui justifie qu'elle a souvent été reléguée au second plan.

En matière de formation des travailleurs sociaux, il n'y a pas dans les curricula de modules relatifs à l'intervention sociale en situation de catastrophe et en situation d'urgence. Les instruments juridiques internationaux de protection des droits de l'enfant et même l'existence des plans ORSEC étaient totalement méconnus par les travailleurs sociaux qui sortent de l'INFS.

Il faut aussi noter qu'il y a plus de dix ans que l'INFS se bat pour ouvrir un cycle supérieur pour former des cadres de haut niveau, mais faute de volonté politique les décrets et les arrêtés devant consacrer la réforme n'ont jamais été pris. Jusqu'en 2009, ces travailleurs n'avaient pas un profil de carrière et les ambitieux devaient chercher par eux-mêmes les moyens de leur évolution. Ce qui a provoqué la fuite de bon nombre de travailleurs sociaux vers d'autres corps de métier.

Au-delà des intentions politiques et des résultats quelquefois positifs enregistrés dans certains domaines particuliers de l'Action Sociale, la situation du Travail Social est encore caractérisée par des interventions ponctuelles et parcellaires non motivées par le choix raisonné du fait de l'imprécision des contours d'une véritable politique nationale cohérente. L'analyse des problèmes sociaux, un des aspects de la mission fondamentale de l'Action Sociale s'est avérée limitée. Elle n'a pas été sous-tendue par des activités de recherche

opérationnelle, ni par la collecte de données statistiques. C'est dire que les priorités dans ce secteur n'ont été ni dégagées, ni hiérarchisées. Jusqu'à ce jour, le travail social, mené en Côte d'Ivoire apparaît encore comme réparateur reposant sur l'assistance. Certes, il n'est pas aisé de définir une stratégie et une méthode d'action sociale dans un pays où la majorité de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Pourtant, dans un contexte de mutations et de changements profonds, il apparaît important d'anticiper les phénomènes sociaux et de les prévenir.

L'Action Sociale se doit, par ses approches et ses stratégies, de concourir à asseoir un développement humain durable par la création de ressources, la dynamisation des systèmes de solidarité, la réduction des inégalités sociale, etc. Or, au niveau de la formation, l'on n'a pas facilité la formation des cadres supérieurs et de chercheurs en intervention sociale capables de mener une analyse prospective, de concevoir des politiques sociales anticipatrices ou préventives. D'ailleurs, dans les débats politiques, les professionnels du secteur ont toujours été mis à l'écart, peut être, faute de compétences avérées. L'INFS, la seule structure de formation en travail social du pays, n'a pas eu les moyens d'assurer la formation de formateurs de haut niveau et la formation d'experts. L'on a négligé la spécialisation et la formation supérieure qui rendraient les travailleurs sociaux du pays capables de porter des projets de politique sociale au profit de la formation professionnelle dans les corps de métier de l'assistance sociale, de l'éducation préscolaire et de l'éducation spécialisée. Jusque là, les réflexions théoriques nécessaires à la conceptualisation des phénomènes qui minent la société pour les comprendre afin de mieux guider les actions manquent d'intérêt.

En matière de formation des travailleurs sociaux, il n'y a pas de modules relatifs à l'intervention sociale en situation de catastrophe et en situation d'urgence dans les curricula. Les instruments juridiques internationaux de protection des droits de l'enfant et même l'existence des plans ORSEC étaient totalement méconnus par les travailleurs sociaux qui sortent de l'INFS.

C'est là quelques facteurs explicatifs de la faiblesse du dispositif d'intervention sociale au moment de la guerre en Côte d'Ivoire. En revanche, puisqu'il fallait surmonter ces difficultés pour apporter, malgré tout, un secours approprié aux populations, on n'a vu poindre diverses initiatives et l'expérimentation de voies alternatives pour tenter de sortir de l'impasse. De ce champ, il en a résulté des approches qui ont eu une incidence plus ou moins durable dans certains domaines de l'action sociale en Côte d'Ivoire. A titre d'exemple, le

« Programme d'Urgence » de Save the Children Suède a eu un impact sur la formation initiale et continue des travailleurs sociaux à l'INFS et sur l'émergence de nouveaux modes d'interventions basées sur des actions en réseaux, sur la coopération entre collectivité locale, l'Etat, ONG et ressources internationales et sur des actions de réflexions anticipatrices et préventives. Dans la suite de notre travail, nous décrirons chacun de ces nouveaux modes d'intervention et leur contribution au développement durable en matière promotion des droits et de la protection des enfants en Côte d'Ivoire.

### **III - Incidences du « Programme d'Urgence » de Save the Children Suède**

#### **3.1 - impact sur la formation des travailleurs sociaux impliqués dans le programme**

Dans la mise en œuvre de son programme d'urgence, Save the Children Suède, comptant sur l'expertise des travailleurs sociaux formés à l'INFS, a sollicité certains travailleurs sociaux sortis de cet institut. Cependant, sur le terrain, l'on a noté que ceux-ci n'étaient pas suffisamment outillés et compétents en matière d'intervention sociale en situation d'urgence. Face à certaines situations, ils se sont retrouvés démunis non faute de moyens mais, faute de connaissances de certains cadres conceptuels de référence nécessaires aux bonnes pratiques. Pour palier cette difficulté, plusieurs séminaires et ateliers de formation ont été organisés au profit des intervenants sociaux en vue de renforcer leurs capacités notamment en matière de Droits et de Protection des enfants.

Ainsi, entre octobre 2002 et décembre 2004, plus de 230 intervenants sociaux issus des directions régionales, des centres sociaux et des structures spécialisées dans la protection et la promotion humaine du pays ont bénéficié d'un renforcement de leurs capacités professionnelles en matière de protection des enfants et de travail avec les enfants en situation d'urgence, d'éducation des enfants déplacés ou réfugiés, d'analyse de situation, de plaidoyer, de mobilisation communautaire, de réponses aux violences faites aux enfants, de réunification familiale des enfants non accompagnés ou séparés dans un contexte d'urgence, etc.

Les formations et les activités de renforcement de capacités des travailleurs sociaux intervenant dans le cadre du programme d'urgence de Save the Children Suède sur les problèmes affectant les enfants ont permis à ceux-ci de contribuer de manière significative à l'amélioration des conditions de vie des populations en général et en particulier des enfants par une prise en charge psychosociale.

Lorsque les combats ont cessés et que la situation d'urgence était passée, plusieurs situations préoccupantes se sont présentées. Il y avait que le contexte sociopolitique de la Côte

d'Ivoire était encore caractérisé par une incertitude relative au règlement des problèmes à l'origine du conflit, au désarmement des ex-rebelles, à l'organisation des élections et à la sortie effective de crise avec une réconciliation véritable des parties en présence. Aussi, le risque d'une reprise du conflit demeurait encore vif. Par ailleurs, la situation des populations déplacées et celle des enfants en rupture demeurait encore mal connue. Ce qui rendait quasiment impossible une évaluation opérationnelle et efficace de l'assistance et du soutien à déployer afin de subvenir à leurs besoins de survie et de subsistance. Outre cette situation spécifique, il faut reconnaître que la plupart des crises sociopolitiques et des conflits armés trouvent leurs sources dans la mal gouvernance qui engendre les inégalités et les injustices sociales les plus criantes. Pour rétablir la paix sociale et les "équilibres sociaux" de manière durable, il faut construire des actions qui s'inscrivent dans la durabilité. Comment y parvenir ? Comment construire et coordonner des interventions sociales qui contribueraient à la sortie de crise, à la reconstruction post crise et au développement équitable de manière durable ?

A l'examen de ces préoccupations, il est apparu nécessaire, pour faire face aux nouveaux problèmes sociaux, de procéder à une adaptation des formations des travailleurs sociaux, de produire des ressources humaines de qualité pour l'Etat par la formation initiale et la formation continue, d'offrir des modules de recyclage de courtes durées et de renforcer les coordinations entre les dispositifs mis en place par les collectivités locales, l'Etat, les organismes sociaux, ONG et associations. D'où les innovations au niveau la formation des travailleurs sociaux à l'INFS.

### **4.3 – Impact sur la formation des travailleurs sociaux à l'INFS**

En matière d'adaptation des formations des travailleurs sociaux aux situations spécifiques nées de la guerre, nous et nos partenaires avons jugé utile de capitaliser les expériences acquises au profit de la formation des intervenants sociaux par l'introduction de nouveaux modules dans les curricula de formation des travailleurs sociaux à l'INFS. Cette initiative vise à inscrire les actions de formation et de renforcement de capacité des travailleurs sociaux relativement aux problématiques spécifiques à l'intervention sociale en situation d'urgence dans la durabilité. Elle répond également au besoin de production de ressources humaines de qualité en matière de protection des enfants en situation d'urgence pour l'Etat. Pour ce faire, un atelier de réflexion sur les modalités et les étapes d'élaboration et d'intégration de ces différents modules dans les curricula de formation des travailleurs

sociaux à l'INFS s'est tenu à Grand Bassam en septembre 2006. Cet atelier a réuni les acteurs stratégiques de l'INFS et Save The Children Suède, le partenaire financier du projet. C'est à l'issue de cet atelier que l'INFS et Save The Children Suède se sont engagés dans un processus qui a débouché à l'intégration de modules relatifs aux Droits et à la Protection de l'Enfant dans les curricula de formation des travailleurs sociaux à l'INFS. Les thèmes abordés sont :

- Normes juridiques internationales de protection des droits de l'enfant (*la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant, la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant, ...*) ;
- Protection de l'enfant en cas d'urgence ;
- Education des enfants déplacés ou réfugiés ;
- Violences faites aux enfants / Violence Basée sur le Genre et le Sexe ;
- Réponses aux violences faites aux enfants ;
- Enfants soldats ;
- Processus d'identification, documentation, de recherche et réunification familiale des enfants non accompagnés ou séparés de leur famille dans un contexte d'urgence ;
- La programmation basée sur les droits de l'enfant.

L'ensemble de ces matières a été regroupé sous la dénomination de « Module Droits et Protection de l'enfant ». Ce module est intégré dans les curricula de formation des travailleurs sociaux à l'INFS en 2007. Pour assurer l'enseignement de ce module, 06 enseignants de l'INFS ont reçu une formation spécialisée en la matière. A partir 2007, ce sont par an, plus de 250 futurs travailleurs sociaux formés à l'INFS qui reçoivent un enseignement sur le Droits et la Protection de l'enfant. Ce module fait désormais parmi des curricula de formation initiale et continue.

Le fait de renforcer le profile de compétence des travailleurs sociaux en matière de droit et de protection des enfants nous apparait important car ils sont des acteurs incontournables en la matière. Aussi, faut-il rappeler que la Côte d'Ivoire a ratifié la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant le 04 février 1991. Par cet acte, le pays s'engage à promouvoir, à protéger et à réaliser les droits de l'enfant à être protégé contre les abus, la négligence, l'exploitation et les violences comme le stipule la convention. Or, cela ne peut se faire si les acteurs à charge de la problématique ignorent le cadre et les instruments juridiques, les mécanismes et les éléments de l'approche stratégiques de cette protection.



Après cette étape, nous pensons à la formation des autres acteurs : magistrats, forces de l'ordre et de défense, bénévoles des ONG, etc. En outre, vu l'importance des questions de protection que l'on observe en Côte d'Ivoire et partout ailleurs en Afrique, nous avons en cours d'élaboration l'ouverture d'une filière de spécialisation en droits de l'enfant afin de favoriser le développement d'expertises dans le domaine.

### **3.2 - Impact sur les interventions basées sur des actions en réseaux**

Au moment de l'organisation des secours dans le contexte de la guerre, diverses actions ont été initiées. Cependant, on a noté que les stratégies et les méthodes développées sur le terrain par les organismes qui y étaient engagés n'ont souvent pas la cohérence souhaitée pour une réponse sectorielle et globale aux problèmes sociaux engendrés par le conflit.

Face aux exigences du terrain, il a émergé des modes d'intervention basés sur des actions en réseaux, sur la coopération des acteurs en présence. A partir de là, il s'est élaboré un processus de travail en commun à partir de l'expérience de tous les acteurs participant à des programmes similaires.

En matière de défense des droits et de protection des enfants, dans le souci de réussir un renforcement et une meilleure coordination entre les dispositifs mis en place par l'Etat, les organismes sociaux, ONG et associations, un groupe thématique a été mis en place en 2003 : le groupe thématique « enfants séparés ». Il avait pour objectif principal de mener des réflexions sur les stratégies de prévention des ruptures socio-familiales et les réponses à y apporter. Il regroupait les principales ONG et institutions nationales et internationales qui s'intéressaient à la question de la protection des droits de l'enfant en Côte d'Ivoire. Il s'agit de : Save the Children Suède, Save the Children Royaume-Uni, Comité International de Secours (IRC), Comité International de la Croix-Rouge (CICR) et Haut-commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Afrique Secours Assistance (ASA), Ministère de la Famille, le Forum des ONG d'aide à l'Enfance, etc.

Ce groupe a mené plusieurs activités dont l'accompagnement technique et quelquefois financier des structures sociales du pays dans leurs missions de protection des enfants et organisé plusieurs ateliers de formation à l'attention des intervenants sociaux. Le Ministère de la Famille qui assurait la coordination de ce groupe a commencé à initier une base de données sur les enfants en situation difficile. Toutefois, après quelque temps de fonctionnement, la

coordination a connu des difficultés de fonctionnement dues à des mouvements d'affectation ayant touché les différents points focaux au niveau du Ministère. Par ailleurs, l'appellation du groupe « enfants séparés » limitait les actions de certains membres du groupe dont le mandat prenait exclusivement en compte les enfants non accompagnés.

Pour pallier ces difficultés, les membres décidèrent d'entreprendre une réforme afin de dynamiser le groupe. Pour ce faire, Save the Children Suède va initier une série de rencontres avec les organisations sœurs à partir de Février 2007. Ce qui a abouti en Juin 2007 à la mise en place d'une nouvelle organisation nommée "Groupe Thématique Enfants Sans Soutien d'Adulte". Le groupe est ainsi appelé pour pallier les difficultés rencontrées d'alors. Le concept « Enfants Sans Soutien d'Adulte » recouvre les enfants de la rue, les enfants séparés, les enfants non accompagnés et tous les enfants qui reçoivent insuffisamment ou pas du tout de soutien des adultes ou qui vivent dans des zones de tension qui les rendent vulnérables aux risques de séparation familiale.

Le groupe est ouvert à toutes les structures et organisations œuvrant dans le domaine des séparations familiales. Ces personnes sont issues des Coalitions locales et du Ministère de la Famille, de la Femme et des Affaires Sociales. Actuellement, le GTESSA regroupe 10 ONG et 3 structures étatiques dont l'INFS.

Dans le cadre du GTSSA, plusieurs actions ont été menées en 2008 et 2009 : Réalisation d'un catalogue d'organisations œuvrant dans le domaine de la réintégration familiale en Côte d'Ivoire et dans la Sous Région Ouest Africaine ; Mise en place d'un système de référence au sein du Groupe ; Elaboration d'un formulaire commun aux ONG œuvrant dans le domaine de la réunification familiale ; Elaboration et diffusion de supports de sensibilisation des communautés sur la prévention des séparations familiales ; Formations des ONG locales et les travailleurs sociaux sur le processus d'Identification, de Documentation, de Recherche et de Réunification familiale (IDRR)<sup>3</sup> et la construction d'un plan opérationnel de préparation à l'urgence spécifique aux séparations familiales à Abidjan.

### **3.2 - Le Plan Opérationnel de préparation à l'urgence Spécifique aux séparations familiales**

En 2008, le contexte sociopolitique de la Côte d'Ivoire était caractérisé par une incertitude relative à l'organisation de l'élection présidentielle qui devait marquer la sortie

---

<sup>3</sup> Ces documents n'ont pas faits l'objet d'une large diffusion et ne sont disponible qu'auprès des organisations membres GTESSA.

définitive de la crise. Les reports successifs de cette élection avaient fini par créer de vives tensions dans le pays. Les déclarations des acteurs politiques renfermaient de telles menaces que tout le monde redoutait une reprise de la guerre. Face à ce risque, plusieurs structures dont le GTESSA ont élaborés des plans de contingence pour, cette fois, anticiper sur les événements et ne pas attendre que le pire arrive avant de chercher les moyens d'y faire face. Ce qui est une avancée notable en matière de politique sociale préventive.

Le plan de contingence du GTESSA est un plan opérationnel de préparation à l'urgence spécifique aux séparations familiales au cas où le pire survient avant, pendant ou après les élections. Dans ce cadre, il a été identifié les moyens d'accroître les capacités de réponse des intervenants sociaux au cas où le pire survient. Ce plan s'est construit à partir des Scénarii, des principaux risques et des événements les plus probables en Côte d'Ivoire en ce moment là.

Dans le premier scénario, l'on peut imaginer la sortie effective de crise avec une réconciliation véritable des parties en présence. Dans ce cas il n'y aura pas d'urgence.

Le deuxième scénario peut être caractérisé par le statut quo. C'est-à-dire que la situation reste inchangée avec les mêmes acteurs et les mêmes problèmes sociaux, politiques et économiques non résolus. Dans ce cas il n'y aura pas non plus d'urgence.

Le troisième scénario (le Pire) est la reprise du conflit. Dans ce cas il y aura urgence. C'est ce dernier scénario qui a fait l'objet de planification en tenant compte des hypothèses clés relatives aux événements déclencheurs probables, aux effets probables de la reprise du conflit sur la situation humanitaire générale et à l'impact d'une telle situation sur les enfants.

Comme hypothèses clés relatives aux événements déclencheurs probables, il faut noter : un désaccord sur le processus d'identification ; le blocage du processus électoral ; la contestation des résultats ; les déclarations belliqueuses des hommes politiques dans les médias ; l'interruption du dialogue militaire ; les violences et les abus massifs des droits humains ; la remise en cause de l'autorité des dirigeants actuels et des différents accords de paix ; etc.

Les effets de tels événements sur la situation humanitaire générale peuvent avoir trait à l'augmentation du nombre de déplacés internes, la destruction des infrastructures de base, l'interruption dans la fourniture des services sociaux de base, l'aggravation de l'insécurité alimentaire, le dysfonctionnement des services eau et électricité, l'insécurité généralisée, la violation massive des Droits Humains et en particulier l'augmentation des violences basée sur

le genre et le sexe, la dégradation généralisée de la situation économique, l'écllosion d'épidémies, etc.

L'impact de ces événements sur les enfants peut être caractérisé par les indicateurs tels que :

- utilisation des enfants dans les mouvements de rue ;
- recrutement d'enfants dans les forces et groupes armés ou leur participer forcés aux groupes d'autodéfense ;
- non accès à l'éducation, enlèvements ou disparitions d'enfants ;
- séparations familiales et abandon d'enfants, enfants sans soutien d'adulte ;
- exploitation économique et sexuelle des enfants ;
- atteintes à l'intégrité physique, discrimination des enfants vivant avec les handicaps et inaccessibilité aux structures spécialisées, non accès aux soins de santé ;
- non accès aux vaccinations (surtout pour les enfants de moins de cinq ans, accroissement du nombre d'enfants en situation de handicap) ;
- maladies infantiles liées à l'insécurité alimentaire ;
- non déclaration de naissances et problèmes d'identité ;
- les problèmes psychosociaux ;
- Consommation de drogues et d'alcool ;
- accès limités aux jeux et récréation ; etc.

Le plan de contingence élaboré aux fins de se préparer à l'urgence fournit des réponses à des priorités opérationnelles et établit un lien entre les programmes existants et la réponse d'urgence de sorte à préserver une pérennité des acquis effectués. Les propositions faites dans ce plan tiennent compte des programmes existants. Ainsi, le plan vise à sauver les vies et à alléger la souffrance des enfants et des familles exposés aux diverses menaces : maladie, malnutrition, manque de nourriture, manque de soins adéquats, manque d'abri, manque de moyen de subsistance et manque d'opportunités d'éducation liés au risque de violence, d'abus, d'exploitation et de négligence. Les actions prévues sont axées sur l'assistance immédiate, la protection et l'éducation pour soutenir les enfants et leurs familles<sup>4</sup>.

## ***Conclusion***

---

<sup>4</sup> Le document du Plan opérationnel de préparation à l'urgence spécifique aux séparations familiales à Abidjan n'a pas fait l'objet d'une large diffusion. Il n'est disponible qu'auprès du GTESSA et des structures et organisations partenaires du GTESSA.

Au terme de ce travail, il faut retenir que la guerre survenue en Côte d'Ivoire en 2002 a eu des effets désastreux sur la situation humanitaire du pays. Cependant, la gestion de cette situation humanitaire a favorisé un dynamisme au niveau de l'intervention sociale. Il y a eu des évolutions à plusieurs niveaux de l'action sociale, mais ici, nous avons porté notre intérêt sur les avancées que le *Programme Protection des enfants* initié par Save the Children Suède a favorisées.

En effet, ce programme a permis, non seulement de renforcer les capacités des acteurs sociaux du terrain, mais plus encore, de concevoir et d'introduire des modules relatifs aux droits et à la protection des enfants dans le curriculum de formation des travailleurs sociaux à l'INFS. Ceci permet à la Côte d'Ivoire de disposer de ressources humaines capables de promouvoir et de réaliser les droits des enfants à être protégé contre les abus, négligence, exploitation et violences comme le stipule la Convention des Droits de l'Enfant, la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant, mais aussi d'autres instruments juridiques des droits de l'homme, du droit international humanitaire et de la législation nationale.

En outre, la crise a permis la création de réseaux professionnels entre des structures étatique et non étatique qui développent des programmes similaires. Le GTESSA en est une illustration. Par ailleurs, la crise a favorisé une prise de conscience au niveau des principaux animateurs de notre système social qu'il ne faut pas attendre qu'une guerre ou une catastrophe survienne avant de chercher les moyens de faire face à ses conséquences.

Au total, la guerre a favorisé des innovations en matière de formation et d'intervention sociales. Comme proposition prospective, nous pensons qu'il s'avère urgent de redéfinir la politique de formation des travailleurs sociaux en Côte d'Ivoire et de dégager une stratégie de formation en fonction de l'évaluation des besoins existants. Il convient d'assurer aux agents de l'Action Sociale la formation initiale et la formation continue à travers une révision du cursus de formation existant afin d'améliorer les compétences nationales. L'essentiel est non de former mais de savoir pourquoi former, comment former, quand et comment, à partir de quel profil et pour quel objectif ? Il importe donc de dégager les axes prioritaires et les contours de l'action sociale, afin d'offrir une formation initiale et continue des plus hardies.

## **REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

### **I - OUVRAGES ET DOCUMENTS SPECIALISES**

- **CICR** : *Aidez-nous à retrouver nos familles, Rwanda : Enfants non accompagnés*, 1995

- **HCR** : *Les Enfants réfugiés : Principes Directeurs concernant la Protection et l'Assistance*, Genève, 1994.
- **HCR** : *Aider les Mineurs Non Accompagnés au Sein des Communautés : une Approche fondée sur la famille (version révisée)*, Genève, 1996.
- **HCR, Alliance internationale de Save the Children et all.** : *Les Dossiers de ressources de l'Action pour les Droits des Enfants (ARC), version française*, 2005.
- **ICRC** : *Principes directeurs inter-agences relatifs aux enfants non accompagnés ou séparés de leur famille*, Genève, 2004.
- **INEE** : *Normes minimales pour l'éducation dans les situations d'urgence, de crise chronique et de début des opérations de reconstruction*, 2004.
- **Nations Unies** : *Convention des nations unies relative aux droits de l'enfant*, 1989.
- **Nations Unies** : *Projet de lignes directrices pour la fourniture d'une protection et de soins de remplacement aux enfants privés de soins parentaux*, 2006.
- **OIT** : *Convention 138 sur l'âge minimum d'admission des enfants à l'emploi*, 1973.
- **OIT** : *Convention 182 sur la protection contre les pires formes de travail des enfants*, 1999.
- **OUA** : *Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant*, 1999.
- **Projet Sphère** : *Charte humanitaire et normes minimales pour les interventions lors de catastrophes, édition, révisée 2004*.
- **RESSLER, E.** : *L'évaluation d'Enfants de Zones en Conflit : Réflexions et Principes Directeurs*, Genève : HCR/UNICEF, 1992.
- **Save the Children** : *Travailler avec les enfants séparés: guide de terrain*, Londres, 1998.
- **UE** : *Orientations sur les enfants face aux conflits armés*, décembre 2003.
- **UNICEF** : *Les engagements de Paris en vue de protéger les enfants contre une utilisation ou un recrutement illégal par des groupes ou des forces armées*, 2007.

## II - SITES INTERNETS CONSULTES

- <http://www.ohchr.org/french/bodies/crc/> - Site Internet du comité des Droits de l'Enfant des Nations Unie.
- <http://www.crin.org/french/index.asp> - Site Internet du Réseau d'information sur les droits de l'enfant (CRIN).
- [www.therightsapproach.org](http://www.therightsapproach.org) - Site Internet du CRIN destiné à partager la connaissance sur les approches au développement basées sur les droits.
- <http://www.sphereproject.org/index.php?lang=French> - Site Internet du projet Sphère, comprenant la charte humanitaire et les normes minimales pour les interventions lors des catastrophes.
- <http://www.enfants.dabidjan.free.fr> - Site Internet de l'association *les enfants d'Abidjan*